



ÉDITO

n°35

Chères archampoises et archampoises,

LE CŒUR D'ARCHAMPS

Feuille d'infos - Septembre 2017



Trois petits tours et puis s'en vont !

C'est la rentrée des classes... et le retour, pour les élèves d'Archamps, à la semaine des 4 jours. En effet, à la faveur de l'élection présidentielle, la « réforme des rythmes scolaires », que des experts autoproclamés en « chronobiologie » nous présentaient, il y a trois ans, comme indispensable au bien-être de vos enfants, a tout simplement été abandonnée. Avec elle, disparaissent aussi les fameux TAP (Temps d'Activités Périscolaires) organisés par la Mairie. Voilà donc beaucoup d'énergie et d'argent dépensés, ces trois dernières années, pour finalement renouer avec l'évidence : 5 jours d'école fatiguent plus les enfants que 4 !... C'est en tout cas, ce constat effectué par les enseignantes et la majorité des parents début juillet, qui a conduit le directeur académique des services de l'éducation nationale à nous autoriser à ne plus faire classe le mercredi.

D'aucuns apprécieront, d'autres le regretteront mais c'est ainsi et je tiens à remercier toutes celles et ceux qui se sont investis, durant trois ans, pour proposer à vos enfants des activités ludiques, sportives, culturelles et d'éveils aussi variées qu'enrichissantes.

Ce n'est du reste pas le seul retour en arrière politique de cet été : les « emplois d'avenir » ont également pris fin, et la mairie a donc dû se séparer d'un jeune jardinier très apprécié. L'équipe municipale le remercie pour le travail accompli et lui souhaite bonne chance !

Mais l'été aura également vu de beaux projets locaux se réaliser : le cabinet d'architectes de la future école a été choisi par le conseil municipal, le chantier de la pharmacie a bien avancé, le chemin du quart a été complètement rénové, un abri bus a été installé route de Vovray et des chicanes ont été posées aux Pommeraies. Enfin, grâce au cinéma Pathé-Gaumont, vous pourrez prochainement profiter à Archamps de la première salle Imax laser de la Région Auvergne Rhône-Alpes : ce sera du grand spectacle !

Mais d'ici là, vous pourrez aussi partager un bon moment de convivialité à l'occasion de la désormais traditionnelle fête de la Saint Maurice : le comité des fêtes et les associations d'Archamps vous invitent en effet, le 16 septembre 2017, à venir vous divertir et admirer non seulement les animaux de nos fermes mais également une belle collection de voitures anciennes !

Enfin permettez-moi à cette occasion de saluer très chaleureusement Serge Fontaine, notre maire adjoint, qui a œuvré pour que cette fête renaisse. Il a été victime d'un terrible accident au mois de juillet et est actuellement en convalescence. Je tiens publiquement, au nom du Conseil municipal, à rendre hommage à son indéfectible engagement en faveur de la Commune, depuis près de trente ans, et à remercier sa famille et ses proches qui se sont relayés tout l'été pour le soutenir et assurer l'exploitation de sa ferme. Je lui souhaite un prompt rétablissement et lui assure qu'en son absence les affaires municipales sont bien gérées : tout le monde est à son poste, le programme est appliqué et... « terminerès » !

Archamps,
le 24 août 2017
Le Maire, Xavier Pin



Chères Archampoises et chers Archampoises,

Après avoir diminué son rythme cardiaque au minimum de pulsations, pour cause de vacances de votre serviteur, « Le cœur d'Archamps » se remet à battre normalement en cette fin de mois d'août et vous retrouvez donc ce numéro 35 dans votre boîte aux lettres dès début septembre.

Dans le plaisir de vous retrouver et en vous remerciant de votre compréhension.

Gaël Louchart

URBANISME / RISQUES NATURELS

Modification n°1 du PPR d'Archamps sur le secteur de Blécheins

Archamps est concerné depuis le 3 mai 1999 par un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) approuvé par le Préfet de la Haute-Savoie. Ce plan, élaboré par les services de l'État, est un document réglementaire qui :

- fait connaître les zones à risques,
- prescrit des mesures pour les constructions nouvelles et les biens existants.

Le PPRN constitue une servitude d'utilité publique et s'impose au Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Suite à l'arrêté interministériel du 4 novembre 2015 de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle lié aux mouvements de terrains survenus du 1^{er} janvier 2014 au 30 mai

2014, la municipalité a décidé d'approfondir la connaissance de l'aléa d'instabilité de terrain sur le secteur de Blécheins via la réalisation d'un diagnostic géotechnique. Afin d'intégrer la nouvelle connaissance de cet aléa à Blécheins telle qu'elle résulte de l'étude géotechnique finalisée en 2015, une procédure de modification du PPRN est envisagée.

Le projet de modification n°1 du PPRN centré sur le secteur de Blécheins sera consultable **du 4 septembre 2017 au 4 octobre 2017** en Mairie, à ses heures d'ouverture au public habituelles (lun, mer, ven : 9h-12h / mar, jeu : 14h-19h), ou sur le site internet de la Direction Départementale des Territoires :

www.haute-savoie.gouv.fr

Vous pourrez aussi, éventuellement :

- consigner vos observations, propositions ou contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet en Mairie

- ou les adresser :

> par courrier à l'adresse suivante :

DDT de la Haute-Savoie - Service aménagement, risques
15, Rue Henry Bordeaux - 74998 ANNECY Cedex 9

> par courriel à : ddt-pprarchamps@haute-savoie.gouv.fr

INFOS IMPORTANTES

Emploi / Pharmacie



Dès le mois de décembre, la pharmacie d'Archamps ouvrira ses portes.

Dans le cadre de cette ouverture, **Monsieur Caracotch** le pharmacien, recrute pour son office, une ou un **préparateur en pharmacie** à temps plein.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez le contacter au **06 09 68 34 64**.

École



Chers parents d'élèves,

A compter de la rentrée prochaine, les enfants n'auront plus école le mercredi matin !

Les horaires seront les suivants les lundi, mardi, jeudi et vendredi :

08h30 – 11h45

11h45 – 13h45

13h45 – 16h30

Tapage nocturne



Nous rappelons aux joyeux fêtards Bléchinois que la fête de nuit est une activité autorisée, voir même recommandée, pour autant qu'elle se décline dans le respect de la tranquillité du voisinage et à un rythme espacé. Nous comptons sur vous pour baisser le son de la musique passé 22h30.

Merci de votre compréhension.

ASSEMBLAGE'S Edition 2017

Festival Assemblage'S : une 6^{ème} édition ébouriffante !

Premières genevoises, Créations et explosion de talents. Du 5 au 8 octobre et pour la sixième fois (déjà !) le Festival Assemblage'S réunit les arts de la scène à la salle des fêtes de Troinex et vous invite à découvrir de grands artistes pour la plupart méconnus à Genève. Un voyage ébouriffant, rythmé d'ombres et de lumières, souvent festif, parfois bouleversant. Prenez dates !

Programme détaillé : assemblages.ch

Billetterie : en ligne sur assemblages.ch

Au Service culturel Migros Genève,
7 rue du Prince

Centre commercial de Balexert
Stand location spectacles

Infos : billetterie@assemblages.ch
+ 41 (0)79 416 46 24

UN DIMANCHE À LA CHASSE

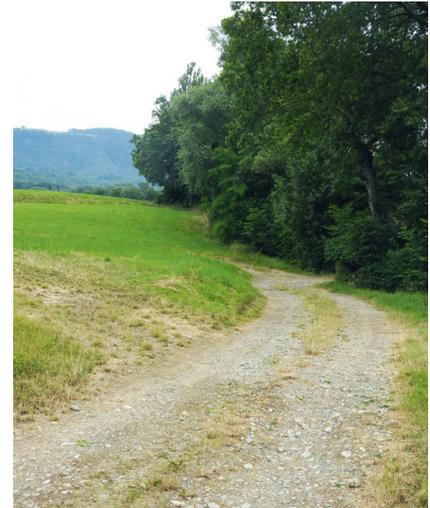


Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'Association Communale de Chasse d'Archamps, par l'intermédiaire de son Président, Monsieur Frédéric Diez-Baudet au : 04 50 49 60 20 ou par courrier électronique sur : virmandalaz@free.fr

Gaël Louchart

Comme chaque année maintenant depuis 2013, la Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Savoie, en liaison avec près de 50 sociétés de chasse dont l'ACCA ou l'AICA de notre commune, organise le dimanche 15 octobre 2017, une opération à destination du grand public baptisée « Un dimanche à la chasse ». Elle consiste à proposer aux non-chasseurs qui le souhaitent, de se plonger, pour une matinée,

au cœur d'une partie de chasse telle qu'elle est pratiquée sous ses formes les plus diverses dans notre département. Munis de bottes et d'un solide pantalon, les participants vont pouvoir accompagner les chasseurs sur le terrain en toute sécurité. Cette matinée est conclue par un repas en commun à la cabane des chasseurs, pour une dégustation de gibier, dans une ambiance chaleureuse.



REPAS de la Saint Maurice

16 SEPTEMBRE dès 19 heures



Adultes à 15 euros avec:
 -salade de tomates/oeufs
 -roulé de porc
 -feuilleté à la ratatouille ou gratin dauphinois
 -tomme blanche ou tomme
 -croustillant aux pommes

Enfants à 8 euros avec:
 -roulé de porc
 -gratin dauphinois
 -croustillant aux pommes

Nom:

Adultes: x 15 € = €

Enfants: x 8 € = €

Total: = €

Vous pouvez nous remettre vos réservations avec votre règlement au:
 1468 route de Vovray, 74160 Archamps (M. Nagy).

Les chèques sont à remplir à l'ordre du Comité des Fêtes d'Archamps.

Les tickets seront à retirer le jour J à la caisse centrale.

Pour tous renseignements, téléphonez au: 06 69 51 62 43 (joignable sur WhatsApp)

Amicale des Boules, Archamps Village, Comité des Fêtes, Foyer de ski de fond, Oxygène 74, Sou des Écoles, Syndicat des Agriculteurs, Tennis Club



GAUMONT ARCHAMPS

La première salle de cinéma IMAX Laser en région Auvergne Rhône-Alpes ouvrira ses portes au cinéma Gaumont Archamps en octobre 2017.

A son ouverture en 1997, le Gaumont Archamps symbolisait déjà une nouvelle génération de cinémas qui allait bouleverser le paysage cinématographique français : les multiplexes.

20 ans plus tard, après une rénovation intérieure totale et une transition réussie vers la projection numérique, le Gaumont Archamps poursuit sa politique d'innovation avec la construction de la première salle IMAX Laser de la région.

- Une salle très grand spectacle
- Des images fascinantes
- Un son captivant
- Un accueil dédié

Un permis d'aménagement a également été déposé en mairie d'Archamps pour l'extension du parc de stationnement de 250 places, devant l'entrée principale du cinéma.

Des projets complémentaires sont à l'étude, dont la construction de 2 restaurants afin de renforcer l'attractivité de la Technopole d'Archamps. Ces travaux débiteront en 2018.

À L'ATTENTION DES ACTEURS DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL



> DISPONIBILITÉ DE L'APPLICATION SMARTPHONE

Les demandeurs peuvent désormais **alimenter eux-mêmes** leur demande de logement social **avec leurs pièces justificatives**, depuis l'application Smartphone « Ma Demande de logement social », disponible uniquement sur le Google Play Store (système Android).

L'application permet d'ajouter des pièces justificatives (photographies et/ou documents PDF) et de consulter les pièces déjà accessibles déposées par un guichet enregistreur ou via le portail grand public.

> MISE EN PLACE DU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE INCIVILITÉS

Les **responsables des services enregistreurs** peuvent désormais faire remonter les situations d'incivilités rencontrées par leurs agents en contactant, du lundi au vendredi, de 9h à 19h, le : 0 806 000 125 (prix d'un appel local).

> PUBLICATION DU CAHIER DES INTERFACES DE LA VERSION 5.1 (gestion partagée volet « contingents »)

Le **cahier des charges des interfaces** entre les systèmes privatifs des organismes et le SNE, introduisant le volet « contingents » de la gestion partagée de la demande de logement social, est **disponible depuis début mai sur le site des professionnels du logements social** (rubrique « SNE » > Interfaces > Applications Interfacées).

<http://sne.info.application.logement.gouv.fr/cahier-des-interfaces-gestion-partagee-de-la-a481.html>

Ce document a été complété de la liste des contingents nationaux initiaux le 13 juin.

RÉUNIONS D'INFORMATIONS ÉNERGIES RENOUVELABLES

Citoyens, élus, propriétaires, épargnants,
artisans, retraités, chefs d'entreprise...

Venez vous informer, participer, et contribuer à votre manière !

**PRODUIRE ET CONSOMMER DES ÉNERGIES
RENOUVELABLES LOCALEMENT
COMMENT ÇA MARCHE ?**

INFORMATIONS PRATIQUES :

- > Participation gratuite
Vendredi 29 septembre 2017
à 19h30 à Archamps - Athéna 2
- Samedi 30 septembre 2017
à 10h30 à la Mairie de Reignier-Esery

> Contact pour en savoir plus :
07 75 27 06 72 - contact@innovales.fr



MAIRIE D'ARCHAMPS

Impression : 1 500 ex. / Création graphique : Piste Noire / Rédaction : Gaël Louchart
Photographies : Mairie d'Archamps - Ingimage

DÉCHETTERIE NEYDENS/VULBENS

NOUVEAUX HORAIRES À COMPTER DU 1^{er} JUILLET 2017

NEYDENS	VULBENS
Fermée le mardi matin	Fermée le jeudi matin
Chemin de Fillings - T. 06 27 82 12 78	Près d'Intermarché - T. 06 27 82 12 78
ÉTÉ de mars à octobre	
lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h - 12h et 14h - 18h mardi : 14h - 18h samedi : 9h - 18h	lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h - 12h et 14h - 18h jeudi : 14h - 18h samedi : 9h - 18h
HIVER de novembre à février	
lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h30 mardi : 14h - 17h30 samedi : 9h - 17h30	lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h30 jeudi : 14h - 17h30 samedi : 9h - 17h30

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
GENEVOIS
www.cc-genevois.fr